

# Les deux font la paire

**A** Sancerre, l'un ne va pas sans l'autre. Dix-huitième et dix-neuvième du nom, les deux Alphonse du Domaine de La Moussière sont connus du monde entier. Même taille, fougue partagée, malice semblable, sensibilité identique. Leurs pas vont dans la même direction : celle voulue par Edmond-Alphonse, le grand-père, qui a fait figurer le vin de Sancerre sur les meilleures cartes. Alphonse, la bonne cinquantaine, accepte sans broncher le surnom de "Senior", tandis que son fils s'autobaptise "Junior". Cela facilite les choses. Déjà, dans l'arbre généalogique des Mellot, un Alphonse avait créé, en l'an 1881, une auberge à Sancerre, imité par Edmond-Alphonse, qui ouvrit, en 1946, le premier bar à vins de Paris, le bien nommé *Sancerre*, vendu en 1978, un an après la mort d'Edmond. Ainsi, forts de leur histoire familiale, les Mellot pouvaient affronter l'avenir. "Fils unique, je succède à mon père en 1972, sans histoire, explique Senior, en achetant pour 4 millions de francs (610 000 €) les 22 ha du domaine et en reprenant les 10 ha de location ainsi que les bâtiments, les matériels et les caves." Peu cher payé, car le prix à Sancerre est désormais estimé, au bas mot, à 152 449 € l'hectare. Aujourd'hui, quand on a, comme Senior, quatre enfants, 37 ha en propriété et toujours 10 ha en location, la transmission s'avère impossible sans l'aide ruineuse de conseillers pour des montages très compliqués. Avec des droits de succession de 20 % de 15 000 € à 520 000 €, de 30 % jusqu'à

Dans la cave voûtée se cache le droit de succession

DIX-HUIT GÉNÉRATIONS ONT HISSÉ LE DOMAINE DE LA MOUSSIÈRE AU PLUS HAUT NIVEAU, ET JAMAIS SANS ALPHONSE. MAIS...

Texte et dégustation : Alex Dujardin - Photos : Jean-Luc Barde

850 000 €, de 35 % jusqu'à 1,7 million € et de 40 % au-delà, les Mellot – et ils ne sont pas les seuls en France – se posent des questions. "On explore toutes les possibilités, renchérit Senior. Et sur ce sujet, mes enfants me suivent complètement." Une chose est certaine : Alphonse Mellot n'est pas à vendre. Et cette seule hypothèse le fait bondir : "Il me paraît urgent que nos gouvernants prennent conscience qu'il faut revoir à la baisse le montant des droits de succession en ligne directe, voire de les supprimer, dès lors que l'outil de travail n'est pas vendu mais transmis pour en assurer la continuité. Ce sont des garanties à la fois pour le banquier, les fournisseurs, le personnel et même pour l'Etat." Voilà pour le coup de gueule. Reste la morale qui, chez les Mellot, n'est pas un vain mot. Pour expliquer la cuvée Edmond, les deux Alphonse ne se contentent pas de la faire goûter et de la décortiquer. Ils vous fixent du regard et déclarent tout de go : "Tu vois, c'est le cri d'amour d'un vigneron, celui d'un gars qui regarde derrière lui, s'incline devant le travail de ses pères et dit merci." On comprend alors que chez les Alphonse, c'est dans la cave voûtée, sous la colline inspirée, que se cache le véritable droit de succession. Il a la couleur de l'or.



Alphonse et Alphonse Mellot. La cuvée Edmond est "un cri d'amour".